

Retranscription – extrait du Conseil Municipale du 18.11.2024

Le Maire

Le premier point à l'ordre du jour, c'est l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 septembre 2024.

Milène Villard

On a relevé quelques erreurs, on aimerait apporter une correction, notamment dans les questions diverses. Il est inscrit : madame Claudine Fournet demande pourquoi, pour le dernier forum des associations, l'association Demain Largentière n'a pas été conviée. Or, on a bien spécifié que ce n'était pas que notre association, mais plusieurs associations qui n'ont pas été conviées.

Le Maire

D'accord.

Milène Villard

Que ce soit pas que nous.

Huguette Anjolras

On peut citer plusieurs associations...

Le Maire

On rectifie. Pas de problème.

Milène Villard

On n'a pas besoin d'être cités. Nous, le fait est qu'on soulignait que plusieurs associations, dont celles à ma connaissance, n'avaient pas été conviées.

Le Maire

Très bien.

Milène Villard

L'autre point où on aimerait également une correction, c'est sur la convention du stade de la Prade. Il y a bien marqué l'intervention de madame Escande, mais il n'y a rien qui mentionne notre courrier ni nos prises de parole. Donc, on aimerait que ce soit rectifié, notamment sur pourquoi on s'abstient, donc le non-respect de la procédure et notamment les travaux qui ont été engagés avant la délibération de la convention en conseil municipal. Voilà. Que les mots de

Claudine, c'était que ce n'était pas techniquement assez clair. Donc, si vous voulez réécouter l'audio pour être plus précis. Sur notre site internet, vous avez ??.

Sylvain Copié

Vous pouvez me faire un petit mail, comme ça, je vais modifier le texte en ce sens.

Milène Villard

Ok. Oui, très bien. Voilà pour les demandes de modification.

Le Maire

D'accord. Donc, ça sera pris en compte. D'autres interventions ? Il n'y a pas d'autres interventions. Donc, on considère que ce PV avec les rectifications est approuvé ?

Claudine Fournet

On l'approuvera la prochaine fois non?

Huguette Anjolras

Nous, on essaye de vous dire : on a confiance, on le fait, mais vous, dans l'autre sens, vous n'avez pas confiance pour que ce soit inscrit comme vous l'avez demandé.

Claudine Fournet

C'est comme ça que ça se fait dans l'ordre non?

Le Maire

Très bien. Le point suivant à l'ordre du jour.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire

Allez, les subventions aux associations, c'est le point suivant. Pour les subventions aux associations, je vais passer la parole à André. Je crois que vous avez eu une réunion de commissions ?

André Paul

Oui. On a eu une réunion de commission le 13 novembre 2024 en municipalité. Donc, après examen des demandes, je vais vous énumérer la liste des subventions qui devraient, si le conseil le veut, être attribuées aux associations.

Le Maire

Est-ce que la commission a émis un avis ?

André Paul

Oui, c'est un avis.

André Paul

Donc, à l'ADAPEI, 100 €. Tout le monde le sait, l'ADAPEI, on en a les sacs sur la commune. L'association Judo Club, 800 €. L'amicale des sapeurs-pompiers, 230 €. L'association ADMR, 230 €. Amitié Loisir Culture en Pays de Ligne, c'est le foyer 3ème âge, 550 €, Prévention routière, 220 €, le sou des écoles Albin Mazon, 700 €. APEL des écoles privées, 700 €. Association de sauvegarde du patrimoine Largentierois, 300 €. Association Les Abdominettes, 350 €. Association Boxing Club, 1 200 €. Les Restos du cœur, 500 €. Association Les Recycl'arts, 100 €. L'URAM, l'Union Rugby Ardèche Méridionale, 200 €. L'association Samouraï Moto Ardèche Trial, 500 €. Aero Kick fight club, 500 €. Association Solidarité Ukraine Sud Ardèche, 500 €. Agir contre le diabète, 100 €. Fréquence 7, 100 €. La Coraline, 250 €. Association Badminton, 200 €. Les Amis du Ginestet, 600 €. La FNACA, 200 €. Foyer socioéducatif du collège, 375 €. Ensuite, l'association sportive danse du collège de la Ségalière, 50 €. Cinéma Rosières, 300 €. Société géologique de l'Ardèche, 100 €. Et Labaume en Musique, 100 €. Ce qui fait un total global de 10 055 €.

Le Maire

Vous avez la parole.

Alban Guillemin

Oui, on se doute...

André Paul

Qu'il y a eu une autre demande pour l'école, c'est ça ?

Juliette Olivier

Moi, ce n'est pas ça. Je voulais quand même souligner qu'on avait évoqué l'année d'avant le fait qu'on aurait pu aussi dire les autres types d'avantages que les subventions pour les associations. Par exemple, quand on les loge à des tarifs préférentiels ou des choses comme ça. Et on ne l'a toujours pas fait. Donc on avait dit qu'on travaillerait là-dessus. Donc, je viens un peu là-dessus à nouveau pour dire que ce serait bien de faire un peu un état des lieux de ce qu'on prête ou ce qu'on loue peu cher à certaines associations pour quand même avoir une idée un peu plus précise aussi de l'intégration de certaines associations dans la commune et de comment on les soutient autrement que les subventions. Parce que ça nous permettrait aussi d'y voir plus clair aussi pour voter lors de ces commissions.

Alban Guillemin

Comme on le disait, ça permettrait, lors de la prochaine commission, de prendre peut-être un peu plus de temps sur la commission, la faire en deux temps et réfléchir à ce tableau-là et lancer la commission derrière. Tout à fait. On était favorable, on l'a dit.

Juliette Olivier

Comme ça n'a pas été fait entre les deux commissions, je reviens un peu avec les tableaux pour dire que ça serait bien de le faire d'ici l'année prochaine.

Alban Guillemin

Aucun problème.

Le Maire

On va valoriser, après c'est qu'on appellerait des avantages en nature.

Juliette Olivier

C'est ça. Les dons aussi. On a parlé des dons.

Alban Guillemin

Pour Solidarité Ukraine, notamment, c'était ça ?

Juliette Olivier

On transforme certaines subventions en dons.

André Paul

Il n'y a pas de problème.

Le Maire

Aucun.

Huguette Anjolras

C'est vrai que c'est une bonne idée parce qu'on a l'impression que c'est que la subvention qui aide alors qu'effectivement, il y a des moyens humains et du matériel qui permettent quand même une aide substantielle, parce que les associations ne peuvent pas tout faire. Les cantonniers sont présents et nous, on met à la disposition des tables, des chaises. Il peut y avoir plein de choses à valoriser.

Alban Guillemin

Oui, on va prendre un peu plus de temps pour les faire sentir.

Juliette Olivier

Pour les biens aussi avec les associations sur d'autres choses.

Huguette Anjolras

C'est souvent bien oublié

Alban Guillemin

Une petite modification qu'on voit pour le... Je préfère anticiper la question peut-être pour la partie du foyer socio-éducatif du collège. C'est tout simplement qu'on s'est un peu renseigné à savoir parce qu'en tout cas, la répartition de ces subventions est bien. Pour être clair, le collège de la Ségalière souhaite faire partir les élèves en Angleterre et donc ils ont fait appel à toutes les communes qui avaient des enfants dans la classe. Ils ont fait à peu près les demandes à toutes les communes. Toutes les communes n'ont pas répondu, malheureusement, mais on a voulu un petit peu s'interroger sur le financement qu'avaient donné les communes pour rester au même niveau que les communes, pas avoir des écarts trop grands. C'est pour ça qu'on a une légère différence de 75 € pour rester cohérent avec ce qu'ont donné les autres communes. C'est pour ça qu'on est à 375 € et pas 300 €. C'est juste objectif.

Milène Villard

Merci pour ces précisions.

Le Maire

Allez-y. Oui, je vous en prie.

Milène Villard

Je voulais aussi poser la question, effectivement, pour le sou de l'école qui a fait une demande de subvention de fonctionnement et une demande de subvention exceptionnelle. Pourquoi elle n'apparaît pas dans ce tableau ?

Alban Guillemin

Parce que ce n'est pas la même ligne budgétaire pour l'école Albin Mazon, l'école publique.

Milène Villard

Là, c'est bien une association, on est dans l'attribution des subventions associatives, ce n'est pas une subvention ?

Alban Guillemin

Ce serait à la demande de Florence la directrice. Et oui, on sera là pour être présents et pour aider les sorties scolaires.

Milène Villard

Là, du coup, je ne comprends pas. C'est pour l'association. L'association, elle a 46 € précisément sur les comptes. Donc, s'il y a une demande exceptionnelle, c'est bien qu'il y a un besoin. Je ne comprends pas le lien avec la directrice. Là, c'est une association, on n'est pas sur l'école.

Alban Guillemin

La demande, c'est pour les sorties scolaires. Il y a la demande de fonctionnement. Et là, c'est une demande pour des sorties scolaires, les voyages scolaires.

Milène Villard

Sur les projets des écoles où le sou de l'école aide sur chaque projet des maîtresses. C'est-à-dire vous voulez financer directement les projets des maîtresses ? C'est ça ?

Alban Guillemin

Ça veut dire qu'il y a différentes demandes dans la demande, notamment des projets théâtre, etc. Et ça, si vous voulez, c'est une ligne budgétaire que nous, on va avoir et qu'on va débloquer pour l'école pour aider les sorties scolaires.

Milène Villard

Du coup toutes les factures qu'on a, on vous les envoie ? Qui sont, pour l'instant, au nom du sou de l'école, les devis qui étaient joints au dossier.

André Paul

On va le chercher. *(AP part chercher le dossier)*

André Paul

C'est la demande de 2 000 €, c'est ça ? C'est ça.

Milène Villard

Sachant qu'elle n'est pas... Du coup, 2 000 €, c'est 1 000 € par classe que le sou de l'école a... Ça fait 3 000 €. Nous, on vous a demandé seulement 2 000 parce qu'on espère s'autofinancer également. Je ne comprends pas ce que vous avez payé, du coup l'intégralité, donc ça fera plus que 2 000 €. Ça fera 3 000 €.

Huguette Anjolras

Moi, je ne comprends pas, excusez-moi. C'est quoi ces 1 000 € par classe ? C'est pour les projets pédagogiques de l'école ?

Alban Guillemin

Je ne sais pas, ça, je viens de l'apprendre.

Milène Villard

Ça, c'est le sou d'école qui abonde à hauteur de 1 000 € par classe pour aider les projets pédagogiques des maîtresses de l'école.

Huguette Anjolas

Donc, c'est pour des projets pédagogiques.

Alban Guillemin

Vous voulez faire des projets ...

Milène Villard

Les projets, les sorties...

Huguette Anjolas

Les sorties scolaires. Voilà. C'est pour ça que ce n'est pas la même ligne.

Alban Guillemin

Non, et puis en plus, il y a la différence...

Milène Villard

C'est une association qui vous les demande.

Alban Guillemin

L'association, le sou des écoles, fait une demande de 1 000 € par classe, si je comprends bien, alors que vous avez 45 € en caisse.

Milène Villard

Oui, c'est ça.

Alban Guillemin

Oui. D'accord.

Huguette Anjolas

Vous allez financer ou pas financer ? Je n'ai pas bien compris. Excusez-moi.

Alban Guillemin

Vous avez les factures en retard ?

Milène Villard

Non, on est à jour de nos factures.

Huguette Anjolas

Non, mais vous avez financé 1 000 € par classe ?

Milène Villard

Mais on a fait des...

André Paul

Vous avez financé jusque-là ?

Milène Villard

Oui, jusqu'ici, les maîtresses ont toujours demandé au sou de l'école de financer les projets pédagogiques.

Huguette Anjolras

Oui, à hauteur de 1 000 € par classe ?

Milène Villard

À hauteur de 1 000 € par classe.

Huguette Anjolras

Que vous avez pour l'instant financé, c'est ça ?

Milène Villard

Qu'on a pour l'instant financé. L'année dernière, on a eu des frais exceptionnels, notamment au niveau de la communication et du matériel aussi au sein de l'école qui nous a été demandé. On a abondé dans ce sens, donc les finances ont reculé. On est effectivement à 46 € sur le compte à l'heure actuelle. Donc, on abonde toujours auprès des maîtresses en disant : on va essayer de maintenir cette enveloppe du sou de l'école pour les projets pédagogiques et scolaires de l'école à 1 000 € par classe, toujours. Donc, on demande une subvention exceptionnelle de 2 000 € parce qu'on espère, bien sûr, le sou de l'école participe à l'ensemble des actions, plus d'autres tout au long de l'année. Je pense que tout le monde connaît un peu le principe du sou de l'école, donc on a beaucoup d'activités, les **??**, les tombolas, etc, pour gagner de l'argent et puis répondre à hauteur de ce qu'on aimerait sur les projets, les sorties scolaires. Ces 2 000 € plus les finances d'autofinancement du sou de l'école devraient pouvoir répondre aux demandes. À l'heure actuelle, si vous voulez tout payer, ce ne sera pas 2 000 €, du coup, ce sera plus. Je ne sais pas quel est votre projet, mais ce n'est pas très clair.

Huguette Anjolras

Il n'a jamais été question de tout payer.

Le Maire

Je ne maîtrise pas le sujet.

Alban Guillemin

Ce qui serait intéressant, ça serait de se voir, le bureau, la présidente, le trésorier, que vous veniez un peu expliquer la situation, ce serait bien. Parce qu'apparemment, ...

Milène Villard

Moi, je suis vice-secrétaire, donc je peux vous en parler si vous voulez. C'est ce que je suis en train de faire, d'ailleurs.

Huguette Anjolras

Oui, une réunion à part.

Milène Villard

Mais je pense, Alban, que tu as été informé quand même. La présidente et la vice-présidente t'ont sollicité, le trésorier t'a sollicité aussi en disant qu'effectivement, les finances allaient vers le rouge.

Alban Guillemin

Justement, la présidente m'a demandé de ne pas faire passer cette subvention-là. Voilà, pour être clair. C'est pour ça que je demanderais à ce qu'on puisse se rencontrer et que les choses soient un peu...

Milène Villard

Les dossiers ont été fait de manière conjointe.

Alban Guillemin

Ce que je vous propose c'est de se rencontrer et qu'on discute ensemble avec le bureau. C'est tout.

Milène Villard

De toute façon, ça reste une subvention exceptionnelle.

Alban Guillemin

Ça reste une subvention exceptionnelle de 2 000 €. La subvention de fonctionnement, elle est attribuée. Maintenant, ce qu'on vous propose, c'est de vous rencontrer avec le bureau au complet et puis et qu'on essaye de comprendre votre demande parce qu'elle est...

Milène Villard

Elle n'est pas très compliquée, mais OK.

Alban Guillemin

C'est ce qu'on peut vous proposer.

Le Maire

Bien. D'autres observations au sujet des associations ? Non ?

Alban Guillemin

Juste une petite. Je trouve qu'en tout cas, le milieu associatif est bien dynamique sur la commune et on a accueilli quand même sur les deux ans, trois associations. Donc, les Trials Samouraï, on en a suffisamment parlé, je pense, on les connaît. Une nouvelle association plutôt culturelle qui s'est montée à Largentière, c'est le Seven Art et les cours de Zumba qui sont maintenant proposés au gymnase. Donc, trois associations en plus sur la commune. Et une petite aparté pour ceux qui ont vu un tableau où apparaissait autrefois le Basket Club qui, cette année, n'a pas voulu faire de demande de subvention puisqu'il ils n'ont plus de catégorie senior. Et c'est ce qui leur coûtait un peu dans le milieu associatif. Ils ont dit : on ne se sent pas de vous demander une subvention puisqu'on n'en a pas besoin pour notre trésorerie. En tout cas, c'est un geste, je trouve intéressant quand une association dit : non, là, cette fois, exceptionnellement, on ne vous fait pas de demande puisque qu'on n'a pas de besoin.

Claudine Fournet

Les trois nouvelles associations, du coup, elles n'ont pas fait de demande de subvention ?

Alban Guillemin

Non, puisque là, on parle de... Si, les samouraïs, elle est là, puisqu'elle a déjà plus d'un an, ils ont un an. Et puis les deux autres, elles viennent de se lancer, donc ce sera l'année prochaine.

Claudine Fournet

Ça, c'est les subventions 2024.

André Paul

Il est noté aussi que les boulophiles largentierois ne demandent jamais de subvention.

Le Maire

Très bien. D'autres interventions ? On est à peu près pas mal ? Écoutez, je vous consulte sur les subventions telles qu'elles ont été énumérées par André. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Trois.

Milène Villard

Quatre abstentions.

Le Maire

Excusez-moi, ah oui, le pouvoir. On recommence. Y a-t-il des oppositions ? Non ? Des abstentions ? Quatre. C'est donc adopté à la majorité, je vous remercie.

Milène Villard

Notre réserve est que le sou de l'école soit accompagné cette année.

Le Maire

Oui, oui. Alban a proposé de faire une rencontre et de mettre à plat tout ça et de repasser en conseil après. Non, il n'y a pas de souci.

Milène Villard

C'est pour dire pourquoi on s'abstient.

Le Maire

Oui, bien sûr. Bien sûr. Il ne faut pas qu'on soit d'accord sur tout, sinon c'est ridicule. L'opposition doit s'opposer. Donc en gros... C'est rationnel. Allez, plus sérieusement, compte-rendu...

Juliette Olivier

On aimerait ne pas avoir à le faire.

Le Maire

Pardon ?

Juliette Olivier

On aimerait ne pas avoir à s'opposer.

Le Maire

Vous me comblez.

Le Maire

J'en ai fini, moi. Donc, aux questions diverses. Voilà, on y est.

QUESTIONS DIVERSES

Claudine Fournet

Moi, ce n'est pas une question diverse, c'est deux remarques sur des propos qui ont été tenus par les élus de la majorité au conseil municipal précédent.

Le Maire

Oui.

Claudine Fournet

Entre autres, vous, monsieur le maire, qui avez dit...

Le Maire

Qu'est-ce que je vous ai dit ?

Claudine Fournet

Que quand vous étiez président du Val de Ligne, la communauté de communes de Val de Ligne avait donné les subventions pour un terrain de foot à Montréal de plusieurs millions d'euros.

Le Maire

Non, pas plusieurs millions. C'est une erreur si j'ai dit ça. On a donné quatre mille euros.

Claudine Fournet

Non, 2000.

Le Maire

Non, mais c'est une erreur. Si j'ai dit des millions d'euros...

Claudine Fournet

C'est ce que vous avez dit en conseil.

Le Maire

Non, mais c'est une erreur.

Huguette Anjolras

C'est enregistré ? Il faudra qu'on le regarde, ça me surprend. Plusieurs millions d'euros ça nous aurait surpris non ?

Claudine Fournet

Désolée.

Claudine Fournet

Moi, ça m'a surpris. Moi, honnêtement, quand en cours de conseil municipal, j'ai été étonnée, mais je n'ai rien dit car je ne savais pas.

Huguette Anjolras

Précédent conseil municipal, alors ?

Claudine Fournet

Oui, le dernier.

Le Maire

Non, mais désolé, c'est une erreur.

Huguette Anjolras

On l'écouterà, Sylvain va...

Claudine Fournet

Très bien si c'est une erreur, mais c'est bien de la rectifier quand même.

Le Maire

Mais l'erreur est humaine.

Claudine Fournet

Je vous comprends, on l'entend. Et puis ensuite, il y a monsieur Toulouse, quand il nous a parlé des diverses équipes de foot qui disparaissaient les unes derrière les autres au sujet du stade de la Prade, il nous a dit qu'à Vinezac, par exemple, qui avait un stade neuf et qui n'avait plus une seule équipe à Vinezac. Là aussi, après vérification, il y a huit équipes au moins qui jouent. Donc moi, je veux bien qu'on trouve des arguments pour nous contrer quand on conteste quelque chose mais au moins que les arguments soient vrais.

Le Maire

Voilà, oui, je comprends. Très bien, on note. On le dira à Thierry parce que c'est... Il est absent ce soir.

Claudine Fournet

Non, mais il fallait le faire aujourd'hui cette...

Le Maire

Oui, d'accord.

Milène Villard

Une autre rectification. Thierry parlait du fait qu'il était venu aussi à l'école pour demander s'il y avait des parents intéressés pour le dispositif de Cantine à un euro. Il a rétorqué qu'il n'y avait pas de parents et c'est bien spécifié sur le compte rendu, du coup, le PV. Et là aussi, c'est une grosse erreur parce qu'un représentant des parents a fait le tour des parents intéressés. Au conseil d'école, il a été fourni la liste, il y a 23 parents qui sont intéressés et c'est seulement ceux

qu'il a pu rencontrer. Donc, c'est pareil aussi. On peut rectifier et donc il va peut-être falloir faire un effort sur ce dispositif à un euro, parce que les parents le demandent.

Le Maire

D'accord. Très bien. D'autres questions diverses ?

Claudine Fournet

Oui, toujours concernant la bibliothèque. La bibliothèque a un nouvel élan, puisqu'il y a de nouveaux bénévoles et apparemment, il y a un fonds qui est super intéressant. Du coup, dans les subventions, il n'y a pas de subvention qui a été attribuée puisqu'elle est devenue municipale. Quel va être le montant du budget dont la bibliothèque pourra bénéficier ? Dans le budget, il y avait été marqué 3 000 €, mais en regard d'un certain nombre de besoins qui émanent de l'équipe d'animation, est-ce que ça va suffire ?

Le Maire

Je ne sais pas. Je n'ai pas la réponse. Par contre, je me félicite que la bibliothèque fonctionne, comme vous dites. Tout à fait. L'action qui a été menée grâce, je pense, à Alban.

Claudine Fournet

Et aux bénévoles.

Le Maire

Bon. Je pense que les élus ont bien relayé l'action. Tout à fait, mais je ne vois pas le signe. Je vous remercie de féliciter l'équipe municipale pour cette réussite. Non, mais je vais oser. Il faut toujours prendre les bonnes choses quand elles se présentent.

Alban Guillemin

C'est un travail, effectivement, ensemble avec les bénévoles, on a beaucoup travaillé sur ce dossier-là, on a créé la convention, le règlement pardon, on attend la convention. Je pense que Marité, ici présente, suit le dossier et on le sait, on a une réponse au niveau du département parce qu'ils souhaiteraient une réunion prochaine avec la communauté de communes pour essayer d'avoir une convention qui s'appuie sur toutes les bibliothèques municipales de la communauté de communes pour faire une convention globale. Normalement, ce que j'ai cru comprendre, c'est que la communauté de communes était plutôt favorable à ça. Donc, on attend cette réunion-là, puisque ce n'est pas tout à fait le même format de convention que si on passait une convention avec le département juste pour notre bibliothèque. Si on la passe globalement, on aura plus de moyens, plus d'effectifs. Et c'est vrai qu'après, c'est là où va intervenir la régie, c'est là où va intervenir les moyens de paiement. Et c'est vrai que nous aussi, ça nous tarde parce

que ça fait un moment que le département nous promet une convention et on a une date qui est fixée. Par contre, il faut qu'on se rencontre avec les bénévoles, justement, pour parler du fonds de roulement.

Claudine Fournet

Non, mais apparemment il y a des petits besoins supplémentaires. Par exemple, il y a besoin d'une ligne téléphonique parce que ça va être informatisé.

Alban Guillemin

Je sais bien. Il y a besoin d'un extincteur, il y a besoin... On le sait. On est conscients de ça

Le Maire

La bibliothèque va saisir la mairie pour proposer une liste pour la rencontre.

Claudine Fournet

C'est fait mais on appuie un peu.

Le Maire

C'est bien.

Alban Guillemin

Non, c'est très bien.

Le Maire

Après, qu'est-ce que je voulais... D'autres questions diverses, pardon. S'il n'y en a pas, moi, j'en ai une.

Claudine Fournet

Non, on n'a pas fini.

Milène Villard

Mais vous... On peut alterner.

Le Maire

Non, je garde le meilleur pour la fin.

Claudine Fournet

Il y avait l'association l'Art d'en faire qui avait installé un matériel sur le stade de la Prade. On avait cru comprendre qu'il pouvait y avoir une convention qui devait être signée avec eux.

Le Maire

C'est quoi?

Claudine Fournet

L'art d'en faire, le cirque.

Milène Villard

Le trapèze volant, Alban nous a bien parlé d'un complexe sportif où il y avait un trapèze volant, une convention qui était en cours. Sauf qu'on n'a jamais pu délibérer de cette convention parce qu'elle n'est jamais venue jusqu'au conseil municipal.

Alban Guillemin

Non, elle n'est pas venue.

Milène Villard

Et a priori, monsieur le maire, elle s'est arrêtée sur votre bureau et on n'a pas eu de dossier.

Alban Guillemin

Non, on trouve, parce que très objectivement, la personne en lien avec ce dossier-là, ils ont posé effectivement le trapèze. Ils l'ont posé, ils ont pris l'initiative de le poser sans aucune décision de qui que ce soit sur un site qui... . Et oui, c'est ça qu'il faut savoir, c'est qu'ils l'ont posé sans aucune autorisation à cet endroit-là qui n'était pas l'endroit initialement prévu.

Puisqu'en fait, les cotes du trapèze volant n'étaient pas bonnes. À la base, il devait être posé sur un terrain qui était non inondable, entre le bâtiment de la communauté de communes, des tennis, une espèce de mur. Je ne sais pas si vous connaissez un petit peu là-bas. Il y a un espace qui était là, donc on a sorti le décamètre, on a vérifié tout ça. Quand ils sont arrivés avec le matériel, ils se sont aperçus que c'était beaucoup trop grand. Donc une fois arrivés avec le matériel, ils ont décidé de le déposer en bas sur un site qui est inondable, qui ne peut pas accepter de site trapèze volant, etc, sur cette zone-là. Donc on a dit tout simplement : non, ce n'est pas possible, vous ne pouvez pas vous installer là, on est en zone inondable. Très bien. Alors, est-ce que vous avez un autre endroit ? Non, on vous proposait celui-là. C'est comme ça que ça s'est arrêté. C'est bien dommage, mais c'est comme ça que ça s'est arrêté.

Claudine Fournet

Si je peux bien comprendre, c'est parce que l'espace qui était prévu à l'origine était trop petit par rapport à la dimension du ...

Alban Guillemin

C'est ça, par rapport à la surface. C'est dommage parce qu'on était sur le souhait de stocker les matelas, etc, avec la communauté de communes puisqu'il y avait des garages à côté. Donc tout ça, c'était un peu...

Claudine Fournet

Oui, c'est dommage parce que surtout, c'était une activité très intéressante.

Alban Guillemin

Mais on est bien conscient. Mais la place fait que...

Le Maire

Vous êtes intéressée ?

Claudine Fournet

Pas du tout.

Le Maire

Moi non plus.

Claudine Fournet

En fait, je ne suis pas seule concernée.

Le Maire

Non, d'accord. D'autres questions diverses, s'il vous plaît ?

Claudine Fournet

Oui, moi, j'ai encore un petit truc, quoi. Dans les travaux inscrits au budget 2024, on avait inscrit 300 000 € au budget. Où en sont les travaux, en particulier la salle des fêtes, le parking Pétrof, la voirie qui va être...

Le Maire

Ça va être en cours. Péetrof, dossier d'assurance. La salle des fêtes, on va essayer de faire des interventions qui vont permettre peut-être de la remettre en état, mais en attendant des travaux beaucoup plus importants. Le problème que l'on a, c'est que le patrimoine, si on fait des travaux importants, on est bloqué.

Huguette Anjolras

ABF.

Le Maire

ABF, oui. Normalement, l'architecte des bâtiments de France, lui, il joue son rôle. Si on fait des travaux plus importants, il... Par contre, on va essayer à minima de faire des interventions, notamment pour mieux gérer les eaux pluviales qui s'infiltrent dans le mur et qui font tomber les plafonds dans la salle des fêtes. On va essayer de le gérer à minima, on va essayer de le faire dans des délais assez brefs pour permettre de réutiliser la salle des fêtes.

Claudine Fournet

Et il n'y avait le problème d'issue de secours, non ?

Le Maire

Oui, bien sûr, mais depuis le début.

Claudine Fournet

Ça, ça pourrait être résolu rapidement ?

Le Maire

Rapidement, oui. L'issue, elle existe au fond, mais le problème, c'est que derrière, on a du matériel et il faut dégager une voie qui permette aux gens... Il ne faut pas qu'on fasse une issue de secours qui arrive dans un dépôt de matériel des services techniques. Ça serait une catastrophe. Ça, c'est jouable, ça. On peut faire à partir de la voie des portes du fond, on peut faire une issue de secours, mais il faut la matérialiser, il faut réellement que ça soit correct. Il ne faut pas qu'on remette les gens dans un cul de sac.

Claudine Fournet

C'est-à-dire ?

Le Maire

C'est-à-dire que finir ma vie en prison, franchement...

Claudine Fournet

Je veux dire, il y a des associations qui organisent des lotos entre autres pour leurs finances. Ça manque quand même.

Huguette Anjolras

Pour plein de choses. La salle était grande et c'est une des grandes salles.

Le Maire

Ça manque beaucoup. En revanche, je pense que l'avenir, il sera plus sur l'interco que sur les communes individuelles. Chacune sa salle des fêtes. Peut-être qu'il sera intéressant dans l'avenir, je ne sais pas, plus tard, d'avoir une mutualisation un tout petit peu des installations que

l'on a sur les communautés de communes. On a d'autres salles des fêtes sur la com'com qui ne sont pas toujours utilisées. On pourrait peut-être avoir dans l'avenir un accord plutôt que chacun s'obstine à vouloir réaliser son truc. Ça, c'est un point de vue tout à fait personnel. Mais j'espère, je mets beaucoup d'espoir à l'avenir et je pense aux installations sportives.

Juliette Olivier

Il y a des choses qui sont en train de se discuter dans ce sens ?

Le Maire

Non.

Juliette Olivier

Avec d'autres communes ?

Le Maire

Non.

Juliette Olivier

Non ?

Le Maire

Non, pour le moment, c'est non. Mais je vous dis...

Claudine Fournet

Dans le cadre de la réunion du PLUI, c'est le bon moment quoi.

Le Maire

Oui. Et puis, il y a des élections en mars 2026. Je me dis que les équipes... Il y aura de nouvelles équipes et peut-être que ça donnera des possibilités d'évolution sur la com'com. Moi, je pense que les compétences sport et culture doivent passer en communauté de communes. Je pense que les installations doivent être communautaires, etc. Nous, on gère le gymnase intégralement pour tout le monde. Franchement...

Claudine Fournet

Laurac donne sa part avec la salle des fêtes en ce moment.

Le Maire

Oui, c'est bien. Non, mais voilà, c'est toujours ma vision de... C'est personnel, ça. Mais moi, je pense beaucoup au développement de l'interco dans ces domaines-là. Parce qu'une petite commune comme nous, même si on est commune-centre, on ne peut pas faire face à tout.

Milène Villard

Et donc, si je comprends bien, ça, c'est en partie une réponse à notre question sur la salle des fêtes. C'est-à-dire que pour l'instant, c'est un peu en stand-by. On n'investit pas trop sur la salle des fêtes en espérant que peut-être en 2026, ça va être peut-être une nouvelle...

Le Maire

Non, je me suis mal expliqué. Ce que je voulais dire, c'est qu'on est en train de réfléchir à faire des travaux qui vont permettre l'utilisation de la salle des fêtes, mais ce ne seront pas des travaux définitifs, puisque les services du patrimoine nous demandent beaucoup de choses à l'heure actuelle sur le tribunal. Ce que je comprends, mais qu'on ne pourrait pas financer à l'heure actuelle. On essaie de trouver une solution provisoire qui permettrait l'utilisation de la salle des fêtes.

Milène Villard

D'accord.

Claudine Fournet

Une petite dernière.

Le Maire

Oui.

Le Maire

Au sujet du recensement, les chiffres de l'INSEE ne sont pas...

Sylvain Copié

Janvier 25.

Claudine Fournet

Janvier 25 ?

Le Maire

Ils ne sont pas bons.

Claudine Fournet

Non ? Je ne sais pas.

Le Maire

Ils ne sont pas bons, moi, je vous le dis.

Claudine Fournet

Voilà, mais justement, est-ce qu'on avait une tendance ?

Le Maire

Votre journaliste préféré va le noter, c'est très mauvais. Donc en gros, pourquoi ? Alors, je vais le dire. Pourquoi ? Non, mais je veux dire, ce n'est pas un scoop. Si vous voulez, on est quand même sur des territoires où il y a quand même... Les petites communes dans la périphérie ont plutôt une stabilité dans le nombre d'habitants, une légère augmentation. Et c'est vrai que Largentière, ça devient très compliqué. Il ne faut pas oublier qu'on a des contraintes ici sur le foncier qui sont énormes. Le seul petit projet que l'on a, c'est à Volpillière, mais ça avance difficilement. Là, il y a eu une étude environnementale qui a été faite. L'étude environnementale a donné des résultats que je qualifierais de positifs. Ils ont vu sur les 5,6 hectares, ils ont décelé une paire de fauvettes d'oiseaux qui nidifient sur les terrains. Et il y a des reptiles, des lézards, vous savez, le gris, le petit lézard. Je ne sais pas, on appelle ça les gris, je ne sais pas comment vous appelez, les petits lézards qui sont qualifiés de reptiles. Ils étaient très contents, les lézards, parce qu'ils ne s'imaginaient pas reptiles, mais ils le sont. Donc, en gros, on a eu le résultat de l'étude. Je pense que maintenant, il y a des études qui sont faites, notamment pour l'assainissement. J'espère que sur cette zone-là, on pourra peut-être débloquer un projet qui permettrait de faire venir des personnes plus jeunes, des couples, etc, qui permettrait d'une part d'arrêter l'hémorragie démographique que l'on a sur la commune et d'autre part, peut-être, d'avoir plus de gamins. Ça serait pas mal pour les écoles, pour la crèche et tout ça. Voilà où on en est.

Claudine Fournet

Et du coup, vous n'avez pas répondu à ma question sur le nombre d'habitants à l'heure actuelle ?

Le Maire

Je ne l'ai pas.

Huguette Anjolas

Non, on l'a pas. C'est une tendance qu'on nous a dit.

Claudine Fournet

Justement c'est laquelle ?

Le Maire

Non, mais vous aurez...

Huguette Anjolras

On ne nous a pas donné de chiffres, juste que c'est plus bas que ce qu'on avait.

Claudine Fournet

D'accord.

Huguette Anjolras

On attend en janvier, on les a sollicités plusieurs fois.

Le Maire

Vous savez, c'est pareil. Moi, je ne vis pas hors du monde et j'écoute les infos, j'écoute ce qu'on nous dit. Tous les gouvernements arrivent en disant : ne vous inquiétez pas, les maires, on va vous donner un peu de compétences et de pouvoir, notamment dans les domaines de l'urbanisme. Je n'ai jamais vu des situations aussi bloquées et complexes qu'aujourd'hui. On ne peut strictement rien faire. Et de l'autre côté, par contre, on reçoit des injonctions à faire travailler les artisans locaux, notamment dans le domaine du bâtiment. Tout ça est tellement fouillis et contradictoire en France que je pense qu'on n'est pas la seule commune à vivre ce problème. Par contre, Largentière a un problème spécifique, c'est le risque minier. Le risque minier sur la commune, au début, l'État nous avait fait trois zones : une zone d'aléa fort, d'aléa constructible, ferme, une zone rouge, une zone d'aléa moyen, une zone d'aléa faible. On nous a dit jusqu'au dernier moment : dans les zones d'aléa moyen et faible, il sera possible de construire avec des préconisations techniques à respecter. Ce qui était tout à fait intéressant. Et puis, finalement, le schéma qui est sorti, que vous connaissez, ça a été : tout est inconstructible. On se retrouve avec une commune qui a beaucoup de risques. Vous êtes après sur le risque d'inondation ici. Bien sûr. Largentière ?

Claudine Fournet

Oui, oui, je ne dis pas que ça n'existe pas.

Le Maire

On a un PPRI qui est strict. Ils ont raison. Parce que je pense que Largentière, c'est un peu une configuration comme Vaison-La-Romaine et vous avez un bassin versant, un entonnoir. Ça s'est déjà produit dans les siècles passés, ça se reproduira un jour. Donc, le plan de prévoyance des risques d'inondation était nécessaire. Ça a impacté beaucoup la zone du Ginestet, énormément. Mais bon. Mais je trouve le PPRI, je trouve normal. Le risque minier, on aurait pu être peut-être sur le premier schéma. Il était quand même plus intéressant d'avoir un aléa faible, un aléa moyen

qui permettait quand même de pouvoir bouger un peu, alors que là, on est bloqué. Même la revitalisation du Centre-Bourg, qui est en cours avec les politiques qu'on connaît avec la communauté de communes, il y aura quelques nouveaux arrivants dans le Centre-Bourg, mais on ne va pas compenser les pertes d'habitants que l'on a globalement. En plus, on a un foncier qui est assez ingrat ici. Il est compliqué d'avoir du foncier d'activité pour accueillir des entreprises. Quand je passe à Lavilledieu, là-haut, le plateau, je me dis : c'est pas mal. Mais nous, ici, c'est un peu plus compliqué. On a fait deux hectares sur le Ginestet, 2 zones. La zone est pleine d'ailleurs, au Ginestet . Je rappelle qu'au début, elle était prévue pour quatre hectares et que ça a provoqué beaucoup de problèmes avec la population locale. C'est-à-dire qu'en France, on veut les emplois, mais on ne veut pas les entreprises. Et c'est difficile de faire le tour de tout ça et d'essayer de faire au mieux. Le fait qu'on perde en entreprise, le fait qu'on ait le risque minier, ça entraînera une baisse du nombre d'habitants. Je n'ai aucune, aucune illusion là-dessus. On se bat, vous le savez. Vous participez, madame Fournet, à toutes les commissions.

Claudine Fournet

Et non.

Le Maire

Pas toutes ? Lesquelles ?

Claudine Fournet

Et non. Le PLU, par exemple.

Le Maire

C'est pour ça que je me disais : il me manque quelqu'un. Donc en gros...

Milène Villard

Ce serait bien de le dire, normalement.

Claudine Fournet

Je n'ai pas été invitée aux dernières réunions de commissions. C'est vous qui me tendez la perche.

Le Maire

Non, mais je...

Isabelle Lepvrier

Pourquoi tu n'y vas pas... Même nous, on est pas tous invités ici.

Milène Villard

Oui mais vous avez été affichés.

Claudine Fournet

Ça, c'est votre choix.

Le Maire

Non, non. Tout le monde n'est pas invité.

Claudine Fournet

Je suis désolée mais on a envie de le dire.

Sylvain Copié

La dernière réunion PLU elle était quand ?

Huguette Anjolras

La dernière réunion PLU...

Isabelle Lepvrier

Vous travaillez dessus ?

Claudine Fournet

Comment ?

Isabelle Lepvrier

Vous y travaillez sur le PLU ?

Claudine Fournet

Oui.

Isabelle Lepvrier

Ça fait un moment qu'on n'y a pas travaillé dessus.

Claudine Fournet

Comment ça ? Je veux dire, en conseil communautaire, l'autre jour, madame Anjolras nous a parlé de la zone de Volpillière, elle avait l'air de très bien connaître le dossier. Je suppose que vous avez travaillé dessus quand même ? Moi, je ne suis au courant de rien.

Huguette Anjolras

Pas dans le cadre du PLU.

Claudine Fournet

Dans quel cadre alors ?

Huguette Anjolras

C'était dans la modification qui avait été demandée. C'est la modification du PLU.

Claudine Fournet

Parce que du coup, comme c'est la modification du PLU je ne suis pas invitée aux réunions ?

Huguette Anjolras

Non.

Le Maire

Non.

Claudine Fournet

Moi, il y a quelque chose que je ne comprends pas.

Le Maire

Moi, j'ai souvenir de... Isabelle, tu prends la parole et tu fais ton job.

Isabelle Lepvrier

C'est la révision ?

Claudine Fournet

Oui, c'est la révision.

Le Maire

Que ça ne soit pas toujours moi qui dit...

Claudine Fournet

La modification et la révision, ce n'est pas la même chose ?

Isabelle Lepvrier

Non.

Claudine Fournet

J'ai le droit d'être à l'une et pas à l'autre ?

Isabelle Lepvrier

C'est une modification et la révision.

Claudine Fournet

C'est ça, j'ai le droit d'être à l'une et pas à l'autre. Voilà, c'est ça.

Huguette Anjolras

Et c'est surtout Isabelle qui a travaillé avec Mme Sonia Fassen. Après, elle nous rendra un compte rendu, mais pour l'instant...

Le Maire

Non, parce que moi, il me semblait...

Milène Villard

Vous savez que pour la modification, vous pouvez l'inviter.

Le Maire

Avec plaisir, franchement.

Huguette Anjolras

On attendait le résultat des deux études.

Isabelle Lepvrier

Voilà, des deux études.

Huguette Anjolras

Qui est tombée il y a très peu de temps.

Isabelle Lepvrier

Et là, on va reprendre et là oui.

Le Maire

L'étude environnementale, elle est tombée il y a deux, trois semaines.

Isabelle Lepvrier

On n'a pas fini.

Milène Villard

Monsieur le Maire vous pouvez l'associer.

Le Maire

Oui, oui. Avec plaisir mais franchement pourquoi vous ne seriez pas associée ? Enfin, je ne sais pas ?

Claudine Fournet

Je ne sais pas moi.

Milène Villard

Ca a déjà été demandé plusieurs fois.

Le Maire

Bien, d'autres questions diverses ? Mais pourtant, la réunion PLU à laquelle je suis, je vous vois à chaque fois.

Claudine Fournet

Non, mais la dernière qu'il y a eu, c'était avec les PPA et ça date de juin 2023.

Le Maire

Vous savez, c'est long. Oui, c'est très long. Quand les gens pensent que ça se fait comme ça, c'est très, très long. Moi-même, j'avoue que je décroche au bout d'un moment parce que j'en ai un peu ras le bol. Je trouve les procédures longues. En plus, c'est marrant parce qu'on superpose. Vous avez une modif, vous avez le PLU, le PLUI. C'est ce que je disais tout à l'heure, on est sur-administré, on sait plus où on habite. D'autres questions diverses ?

[...]